

## **Plainte pour atteinte à l'environnement**

*Que faut-il faire si on désire émettre une plainte contre toute atteinte à l'environnement (pollution du sol par hydrocarbures, atteintes à la végétation, bruit)?*

- écrire un e-mail ou une lettre au responsable du Service;
- le Service effectue une visite d'environnement et intervient au plus vite en vue de trouver une solution au problème constaté

*A quel prix?:*

Gratuit